



L'impact carbone des **voyages aériens internationaux** pour des motifs professionnels et de loisirs a été **drastiquement réduit**

Pourquoi ce jalon ?

- En 2019, l'industrie aérienne était à l'origine de 2,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Cela équivaut à près d'un milliard de tonnes de CO₂ relâchées dans l'atmosphère, une augmentation de 29 % depuis 2013 selon l'International Council on Clean Transportation (ICCT). L'Organisation de l'aviation civile internationale prévoit que si l'industrie ne modifie pas ses méthodes, elle pourrait être responsable d'environ 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050. Mais le portrait des voyageurs aériens est contrasté.
- En effet, une étude réalisée par Gössling et Humpe publiée dans la revue *Global Environmental Change* (2020) révélait que seulement 1 % de la population mondiale émet 50 % du CO₂ de l'aviation commerciale. Ces « superémetteurs » font partie d'une minorité. À ce titre, l'étude indique que seulement 2 % à 4 % de la population globale a effectué des vols internationaux en 2018. Par ailleurs, l'utilisation de jets privés par des milliardaires a récemment suscité des controverses. La question des jets privés, considérés comme un symbole d'excès et de privilèges, a provoqué l'indignation du public et entraîné une plus grande vigilance quant à leur utilisation.
- Mais rappelons qu'au Québec, le transport aérien est parfois la seule solution pour atteindre des régions éloignées et isolées, notamment dans la région du Nord-du-Québec. Des trajets aériens sont également liés à l'immigration. Au-delà de ces usages irréductibles de l'avion, il convient de nous interroger sur les déplacements aériens effectués dans le cadre professionnel ou touristique. Des discussions sont en cours en Europe dans le secteur du transport aérien pour mettre en place des taxes carbone ou sur le kérosène pour les vols intérieurs, mais celles-ci sont impopulaires. Quant au phénomène du « flygskam » (honte de prendre l'avion) venu de Suède, il semble encore marginal au Québec.
- Pour limiter l'impact du transport aérien sur les changements climatiques, il est nécessaire de revoir la gouvernance climatique de l'aviation. En cela, la pandémie de COVID-19 représente une occasion de la réévaluer, puisqu'elle nous permet de reconsidérer la nécessité de nous déplacer et de voyager sur de longues distances, tant pour le travail que pour les loisirs. De plus, la réduction des voyages non essentiels nous a également poussés à chercher des moyens alternatifs de se connecter avec les autres, tels que les technologies de communication virtuelle.
- Il convient de revoir nos façons de voyager, par exemple, de privilégier le tourisme local et de se rediriger vers des modes de transports moins émetteurs de GES (bus, train) pour nos loisirs. Quant aux voyages professionnels à l'international, lorsque cela est inévitable, ces voyages pourraient se prolonger au-delà d'un simple aller-retour pour une réunion, de façon à mutualiser des déplacements entre les activités professionnelles ou avec des objectifs touristiques. Et enfin, les visioconférences ont prouvé leur efficacité et peuvent contribuer considérablement à réduire des voyages d'affaires.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	-----------------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé?



Société civile



Gouvernements provincial et fédéral



Individus



Secteurs de la construction, des transports et de l'environnement

Ressources

[Gössling, S., & Humpe, A. \(2020\). The global scale, distribution and growth of aviation: Implications for climate change. Global Environmental Change, 65, 102194](#)

[Envol vert de l'aviation, ce qu'il faut savoir — site Web du scientifique en chef du Québec](#)

[Prendre l'avion pour voyager? — Fondation David Suzuki](#)

[« Faut-il arrêter de prendre l'avion? », Podcast, Série Chaleur Humaine, Le Monde](#)